

Palluau Infos

N°15

SEPTEMBRE 2018



Le mot du Maire

Chers palludéens,

Dans ce *Palluau Infos*, j'ai le plaisir de vous annoncer l'installation d'une jeune pédicure-podologue. Elle va renforcer l'équipe de professionnels paramédicaux. Mon équipe et moi-même sommes heureux de pouvoir accueillir tous ces professionnels qui œuvrent pour votre santé et votre bien-être.

Cependant, nous sommes aussi révoltés depuis le début de l'été ; les plaintes à propos de la recrudescence d'incivilités fusent : nuisances sonores, voitures, deux-roues, rodéo, excès de vitesse, occupation des lieux publics avec dégradation du matériel urbain, débris en tout genre, déjections canines, mégots, occupation des trottoirs par les poids lourds, voitures, containers (poubelles) mise en danger des piétons, stationnement places handicapées non respecté. Je pourrais continuer la liste encore longtemps.

Toutes ces incivilités enregistrées sur une année ont un coût qui réduit l'investissement dans des biens d'équipement.

Un art de vivre ne doit pas être à la merci de quelques personnes dénuées de tout sens civique et de respect envers les concitoyens. Face à cette situation, je suis obligé de me rendre à l'évidence qu'il va falloir réagir : identifier et verbaliser les coupables.

J'en appelle à votre sens des responsabilités pour garantir la sérénité de notre commune.

« Dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas est à la fois courage, solidarité et civisme. »

Patrick Louis Richard

Robert Bourasseau



Transports scolaires

A compter du **1^{er} octobre 2018**, le ramassage des transports scolaires s'effectuera désormais au parking de covoiturage de l'avenue de la République. L'arrêt de la place de Clérembault ne sera plus desservi. Toutes les lignes de bus sont concernées par cette modification.



Point sur les travaux communaux

3^{ème} trimestre 2018

Restauration de l'église Saint Gilles

2^{ème} tranche des travaux

Le calendrier des travaux est respecté. Les nouveaux enduits sont pratiquement terminés, reste le bas du mur de la coursive à réaliser dès que la réfection de la toiture sur cette partie sera achevée (début octobre).

La restauration des vitraux déposés en juin est en cours. Les vitraux du chœur



ont été reposés courant septembre.

Le renforcement du beffroi sur les abouts sud des poutres sommières fortement dégradés et pourris a été effectué pour permettre la remise en place de la petite cloche réparée en Allemagne et remontée par l'entreprise Lussault le 19 Septembre. A cette occasion, l'entreprise a organisé le 17 septembre une animation pédagogique autour de la confection d'une cloche (le moule, la coulée, l'art campanaire, les métiers de campanistes), pour les habitants de Palluau et les enfants présents.



Rénovation de l'Espace de la Gâchère

La réception des travaux de la 1^{ère}

tranche est programmée le 2 Octobre. La salle du Rigolly (salle de sports) sera mise à disposition uniquement du collège début octobre. Après l'installation des box de rangement dédiés, elle sera mise à disposition des associations après les vacances de la Toussaint.

Les vestiaires, les sanitaires, la zone bar et la salle Delarozé seront indisponibles jusqu'à la fin des travaux de la 2^{ème} tranche programmée le 15 avril 2019.

ASSAINISSEMENT Les travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées de la 3^{ème} tranche (rue du Pont-Chanterelle, Dorion et Isleaux) sont terminés.

MAISONS SÉNIORS Le permis de construire a été déposé par Vendée Logement le 25 septembre dernier. Les travaux de la 1^{ère} tranche (5 maisons) débiteront en janvier 2019.

TRAVAUX EN COURS

- ⇒ Remise en état du mur du cimetière
- ⇒ Remise en état de la piste d'athlétisme
- ⇒ WC place de la Caserne
- ⇒ Préau et Aire de lavage des ateliers municipaux

Les pieds biens sur Terre à Palluau



Palluau Infos a le plaisir de vous informer qu'une pédicure – podologue, Fanny HUMERY, a ouvert son cabinet depuis le 3 septembre de cette année à Palluau. Heureuse d'exercer son art dans notre commune, elle a accepté de le présenter car ce métier n'est pas très bien connu du public.

Fanny HUMERY est une jeune vendéenne, qui a deux passions : son métier et les chevaux. Après 3 années d'étude et son diplôme en poche, elle a choisi Palluau pour nous offrir ses services et ainsi nous aider à améliorer notre qualité de vie.

Mais qu'est-ce qu'une pédicure-podologue ?

C'est une professionnelle de santé paramédical. Elle réalise des actes de soins qui concernent la peau et les ongles du pied. Elle confectionne des orthèses comme par exemple des semelles orthopédiques.

La pédicure-podologue peut intervenir dans les situations suivantes :

- ⇒ **Prodiguer des soins de la peau et des ongles pour des affections du pied** : durillons, cors, verrues plantaires, ongles incarnés, mycoses...
- ⇒ **Prévenir et traiter des problèmes posturaux** liés à des pathologies telles que l'arthrose, le diabète, les lombalgies, les douleurs articulaires, la perte d'équilibre chez la personne âgée...
- ⇒ Concevoir **des orthèses**. Ce sont des aides techniques réalisées sur mesure qui compensent une fonction déficiente. Les orthèses plantaires, aussi appelées semelles orthopédiques, permettent d'améliorer la marche et l'équilibre et de compenser les conséquences de certaines malformations.
- ⇒ **Rééduquer le pied et l'équilibre** après une intervention chirurgicale.

Comment se déroule une consultation ?

Une consultation comporte trois étapes : le bilan diagnostic, la définition d'un projet thérapeutique ainsi que la prescription et mise en œuvre du traitement.

Fanny HUMERY nous précise qu'hélas, pas assez d'adolescents réalisent un bilan podologique, ce qui pourrait leur éviter plus tard des problèmes qui pourront être douloureux et coûteux.

A noter : Les consultations des enfants de moins de 7 ans sont à éviter, sauf cas particulier.

Certaines personnes diabétiques dont les pieds présentent des risques élevés de lésions peuvent bénéficier de 4 à 6 séances de soins sur l'année prises en charge totalement chez un pédicure-podologue conventionné.

Fanny HUMERY sera heureuse de vous accueillir sur rendez-vous au **06 36 37 99 46** - 6 rue du Moulin du Terrier à Palluau.

Jours d'ouverture	Matin	Après-midi
LUNDI	09H00 - 13H00	14h00 – 20h00
MERCREDI	09H00 - 13H00	14h00 – 20h00
JEUDI	09H00 - 13H00	14h00 – 20h00

En bref et à retenir



INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Pour vous inscrire sur les listes électorales, il faut vous munir d'une carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

L'inscription peut s'effectuer soit en mairie soit sur internet : www.service-public.fr.

RECENSEMENT CITOYEN DES JEUNES

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Justificatifs nécessaires au recensement : livret de famille et carte d'identité.

BULLETIN MUNICIPAL 2019

Les associations sont invitées à déposer leur article par mail à accueil.palluau@orange.fr **avant le 19 novembre 2018**. Après cette date butoir, aucun article ne sera pris en compte.

Agenda

octobre 2018

4 octobre

Goûter des Aînés

Espace de la Gâchère

27 octobre

Dîner Dansant

organisé par le Comité des Fêtes

Espace de la Gâchère

28 octobre

Cyclo-Cross

organisé par le Jumelage Palludéen

à partir de 13h - Plan d'eau

novembre 2018

17 novembre

Soirée chez Zola

Médiathèque - 17h - Entrée libre

Venez entendre des extraits de l'œuvre d'Emile Zola.
Venez trembler, sourire et rire à sa description de notre humanité.

décembre 2018

9 décembre

Marché de Noël

Espace de la Gâchère